



Assemblée générale

Distr. limitée
18 janvier 2006
Français
Original: anglais

**Comité préparatoire de la Conférence
des Nations Unies chargée d'examiner
les progrès accomplis dans l'exécution
du Programme d'action en vue de prévenir,
combattre et éliminer le commerce illicite
des armes légères sous tous ses aspects**

New York, 9-20 janvier 2006

Projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence

Présenté par le Président

Le Comité préparatoire décide de recommander à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects d'adopter le projet d'ordre du jour provisoire suivant :

Projet d'ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Conférence par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Discours du Président de l'Assemblée générale.
5. Discours du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
6. Adoption du règlement intérieur.
7. Adoption de l'ordre du jour.
8. Organisation des travaux.
9. Élection des membres du Bureau autres que le Président.



10. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
 11. Confirmation du Secrétaire général de la Conférence.
 12. Présentation du rapport du Comité préparatoire par le Président du Comité.
 13. Débat général.
 14. Déclaration de participants autres que des États.
 15. Adoption des documents finaux de la Conférence.
 16. Adoption du rapport de la Conférence à l'Assemblée générale.
-